

« LA JEUNESSE  
EST LE TEMPS  
QU'ON A  
DEVANT SOI »

POLITIQUE DE  
LA JEUNESSE DE  
LA VILLE DE THÔNEX

ÉTAT DES LIEUX ET  
POTENTIELS D'ÉVOLUTION



Citation de Jules Romains

Hes·SO GENÈVE  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

h e t s

Haute école de travail social  
Genève  
Centre de recherches  
sociales (CERES)

VILLE DE  
THÔNEX

## SOMMAIRE

- 2 A THÔNEX, LE MEILLEUR RESTE À VENIR !
- 5 INTRODUCTION
- 8 LES JEUNES
- 9 CADRE INSTITUTIONNEL  
DES POLITIQUES DE LA  
JEUNESSE EN SUISSE
- 10 POLITIQUE DE LA JEUNESSE  
DE LA CONFÉDÉRATION ET  
DU CANTON DE GENÈVE
- 12 POLITIQUE DE LA JEUNESSE  
DE LA VILLE DE THÔNEX
- 19 MODÈLE D'ANALYSE
- 22 L'ÉTAT DES LIEUX : ÉTOFFER LA  
POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET  
RÉPONDRE À QUELS BESOINS ?
- 34 RECOMMANDATIONS
- 38 TABLEAU RÉCAPITULATIF  
DES PISTES D'ÉVOLUTION  
ÉMANANT DES ENQUÊTÉS
- 40 OBJECTIFS POLITIQUES  
DES ANNÉES 2025 – 2029

HAUTE ÉCOLE DE  
TRAVAIL SOCIAL :

COLLECTE & ANALYSE DES  
DONNÉES D'ENQUÊTE,  
RÉDACTION DU RAPPORT :

MONICA BATTAGLINI,  
*Professeure associée*

MELISSA REBETEZ,  
*Adjointe scientifique*

ÉDITEUR :

VILLE DE THÔNEX  
SERVICE DE LA  
COHÉSION SOCIALE  
Guichet communal  
Avenue de Tronchet 13A  
1226 Thônex

MISE EN PAGE ET VISUELS :

JULIEN DEJEU

Septembre 2024



# A THÔNEX, LE MEILLEUR RESTE À VENIR !

Thônex grandit et se transforme ; avec elle, sa jeunesse. Ou plutôt, devrait-on écrire, ses jeunesses, tant les contextes, enjeux, et réponses à y apporter, sont diversifiés. Face à une situation qui évolue et à des besoins qui grandissent, il revient aux pouvoirs publics d'être à la hauteur du moment et d'assumer leurs responsabilités en créant les conditions favorables à l'épanouissement et à l'accomplissement de tout un chacun.

C'est dans cet état d'esprit, résolument ancré dans les besoins du présent, et aussi projeté de façon ambitieuse dans l'avenir, que j'ai souhaité lancer notre Ville dans l'élaboration de sa première Politique publique de la jeunesse formalisée.

Un diagnostic de terrain, conjugué à une volonté politique forte, offrent désormais un cap politique clair pour les cinq prochaines années. Balisé par des objectifs, celui-ci permettra aux acteurs de notre territoire, liés à la jeunesse thônésienne, de faire valoir leurs savoir-faire et complémentarités.

Par leurs actions avisées, ils contribueront au développement serein de ces jeunes femmes et jeunes hommes représentant la plus belle promesse d'avenir de notre Ville.

L'engagement des autorités communales dans cette politique publique est solide. Concret, il se matérialise par des engagements financiers et humains. Exigeant, il invite les partenaires communaux à participer activement à la co-construction de la feuille de route s'inscrivant en continuité de cette première publication. Les concrétisations sur le terrain devront être à la hauteur des enjeux : ambitieuses, percutantes et solidement ancrées dans une réalité thônésienne. En tant que magistrat délégué, j'ai à cœur que les soutiens publics soient parfaitement ciblés et les mieux articulés possible avec tout le réseau extra-communal. A celles et ceux qui relèveront le défi du partenariat, de la complémentarité efficace et de l'originalité efficace, les services communaux et moi-même répondrons présents pour les soutenir.

La publication d'une politique publique de la jeunesse dote le service de la cohésion sociale d'un document cadre, clé-de-voûte d'un travail en commun, à intensifier. Après la profonde transformation et restructuration de celui-ci, initiée en 2020, le franchissement de cette nouvelle étape est fondamental.

La politique publique de la jeunesse s'apparente à un contrat clair entre les autorités et ses partenaires reconnaissant et intégrant les rôles de chacun. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous parviendrons à atteindre notre but, celui d'accompagner la jeunesse à grandir.

Assuré de l'engagement de tous dans cette visée, gageons que le meilleur reste à venir pour cette jeunesse qui mérite tant et pour Thônex !

**Bruno da Silva**  
Maire de la Ville de Thônex

## ENSEMBLE, MOBILISÉS POUR LES JEUNESSES.

Quand on est jeune, on a la vie devant soi ! Pour cette raison, la ville de Thônex a placé la jeunesse au cœur de ses préoccupations. Avec nos partenaires institutionnels et sous le pilotage du Maire, Bruno da Silva, le service de la cohésion sociale entend faire vivre et développer la politique publique de la jeunesse au cours des prochaines années. Les objectifs à atteindre en la matière découleront des constats dressés dans le présent état des lieux.

Nous nous engageons de manière forte auprès de chacune et chacun des jeunes, afin de leur apporter soutien, écoute et capacité de choisir. Notre volonté est de tout mettre en œuvre pour leur ouvrir la voie du succès. J'ai confiance dans notre savoir-faire, ainsi que dans la mutualisation de nos visions et ressources pour y parvenir. Par notre apprentissage au quotidien du bon travailler ensemble, nous agissons toujours mieux pour resserrer les mailles du filet social de proximité. Chaque jeune compte et pourra compter sur nous.

**Vanessa Dahan**  
Cheffe du service de la cohésion sociale



## INTRODUCTION

### LE CONTEXTE

La ville de Thônex, dans la République et canton de Genève, se trouve à la frontière de la Haute Savoie. Sa géographie est modelée par les rivières le Foron et la Seymaz, dessinant ses limites avec la France voisine et notamment avec les communes de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg. Forte de plus de 17'000 habitants et gouvernée par un Conseil administratif composé de trois membres, elle connaît actuellement un accroissement significatif du nombre de ses équipements et espaces publics, des logements disponibles et du nombre de ses résidents. Dans un horizon de 10 ans, sa population devrait croître de plus de 6'000 habitants et investir de nouveaux quartiers dont celui de Belle-Terre réalisé en trois phases.

Afin que la collectivité publique maintienne la qualité de vie de ses habitants, l'administration municipale s'étoffe et se structure, poursuivant les objectifs politiques des édiles. Les efforts de la collectivité sont d'autant plus payants que les membres du personnel démontrent au quotidien leur volonté de travailler ensemble. La création en 2020 du jeune service de

cohésion sociale en témoigne. Piloté par un conseiller administratif nouvellement élu dans une fonction exécutive, celui-ci met en œuvre les politiques sociales en responsabilité.

La politique de la jeunesse, parmi celles-ci, accompagne la transition des jeunes préadolescents vers l'âge adulte, afin qu'ils développent leurs capacités et s'intègrent à la société.

Le Conseiller administratif en charge entend renforcer et formaliser cette politique et la fonder sur une compréhension des enjeux et des conditions de la performance des actions des intervenants communaux, cantonaux et associatifs. L'action publique destinée à la jeunesse s'articule en effet entre le canton de Genève, les communes et des associations subventionnées. Le canton délègue la compétence de mise en œuvre de sa politique publique à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). La commune, pour sa part, est responsable de la cohésion sociale d'un territoire, dont elle prend le pouls au quotidien, et de la cohérence de l'action déployée.

## LES ÉTAPES DU MANDAT

### LE MANDAT

Dans la perspective que la ville de Thônex complète sa politique publique de la jeunesse et la formalise, elle a mandaté la Haute école de travail social de Genève, afin de mener un état des lieux. Celui-ci devait mettre en lumière les principaux besoins et obstacles au sentiment de satisfaction et à l'épanouissement des jeunes. Il devait également poser en miroir les ressources et les lacunes du territoire, afin d'identifier les mesures au moyen desquelles la collectivité parviendrait à valablement soutenir les jeunes à cette étape de leur vie vers une vie d'adulte autonome.

### MISE EN ŒUVRE DU MANDAT

La réalisation du mandat a été confiée aux deux politologues Monica Battaglini et Melissa Rebetz, au bénéfice de savoirs théoriques et pratiques en matière d'analyse et de mise en œuvre de politiques publiques et de techniques qualitatives de collecte et d'analyse de données.

Essentiellement qualitative, la collecte des données du mandat a été menée par des observations participantes ainsi que des entretiens individuels et de groupes auprès de jeunes de 12 à 25 ans, d'habitants et de professionnels aux parcours diversifiés.

De février à juin 2024, une vingtaine d'entretiens individuels et cinq entretiens de groupe ont été menés sur la base d'un guide d'entretien et d'animations en intelligence collective.



#### LANCER LE MANDAT

Rencontrer le Conseiller administratif délégué, la responsable du service de la cohésion sociale, le secrétariat général de la FASe, chacun des principaux acteurs institutionnels



#### EXPLORER LES TERRAINS DE PRATIQUE, S'IMMERGER

Rencontrer et observer les professionnels sur leur lieu de pratique  
Déambuler dans la ville de Thônex



#### ORGANISER LE TRAVAIL

Identifier les lieux symboliques de la cité de Thônex et le mode de collecte des données par type d'acteur et par mode de rencontre  
Établir les contacts prendre les RV



#### RÉALISER LA COLLECTE DES DONNÉES

Mener les entretiens individuels  
Réaliser les rencontres collectives



#### ANALYSER LES DONNÉES ET PROBLÉMATISER

Établir le modèle d'analyse  
Mettre en forme les données et analyser



#### PRÉSENTER LES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES AUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE THÔNEX

Présenter et discuter des résultats intermédiaires



#### RÉDIGER LE RAPPORT D'ÉTAT DES LIEUX

Rédiger le rapport final



#### PRÉSENTER LES RÉSULTATS AU PUBLIC

Présenter les résultats au public et collecter les réactions

# LES JEUNES

La politique de la jeunesse concerne les intérêts des individus de 12 à 25 ans. L'étape de la vie dite de jeunesse représente une transition de l'enfance vers la vie d'adulte durant laquelle les individus recherchent leur identité, éprouvent de l'incertitude quant à l'avenir et passent d'une période de formation à l'entrée dans la vie professionnelle. Durant cette période, se distanciant généralement de leurs familles, ces individus développent leurs compétences personnelles et sociales et s'insèrent dans le tissu social. Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène. « *Ils se distinguent par l'âge, le sexe, la classe et l'origine sociale, ainsi que par leurs capacités et aptitudes personnelles* ».<sup>1</sup>

Les interviewés en sont conscients et ont livré les propos rapportés ci-après. La période de la vie des individus apparentés à des jeunes représente un continuum jalonné de transitions charnières. Ce sont autant d'opportunités que de moments de fragilités qui impactent directement les jeunes. Quitter l'enseignement primaire et entrer au Cycle d'orientation dans un nouvel établissement scolaire peut être vécu comme un déracinement ; il peut y être moins aisé de se faire des amis. La période où les jeunes s'aventurent à quitter le carcan familial et à sortir au pied de leur immeuble constitue un autre moment clé. Entre 12 et 16 ans, les jeunes négocient l'autorité des parents. Ils commentent, pour certains, leurs premières bêtises et se confrontent au cadre sociétal. Citons encore le passage à la majorité légale. Le statut légal des jeunes change du jour au lendemain. Devenir majeur exige

d'apprendre et de comprendre comment fonctionnent les institutions. De nouveaux droits et responsabilités placent les jeunes face à des processus inconnus. Majeurs, ils sont considérés comme adultes, mais ignorent parfois comment cela se traduit concrètement. Enfin, l'entrée dans le monde du travail et le départ du foyer familial engendrent de substantiels changements et marquent la vie d'un jeune individu dès lors qu'il lui appartient de se procurer les ressources utiles à mener sa vie.

Chaque trajectoire individuelle est unique et personne n'est à l'abri des vulnérabilités. Placées sur la route des jeunes, celles-ci constituent autant d'obstacles qu'ils doivent laborieusement surmonter et qui sèment les doutes en eux. Les incertitudes ralentissent leur chemin vers une vie d'adulte autonome. Tout au long

« **La confiance en soi est fragile à cet âge et peut très vite être blessée** »

de cette période de la vie, afin que tout jeune se pose les questions utiles à ses choix d'avenir, il est primordial qu'il se relie à une figure adulte en laquelle déposer sa confiance. Se sentir entendu, entouré et accompagné d'adultes afin de bâtir une sécurité affective et broader confiance et estime de soi est essentiel à l'adolescence et à l'aube de la majorité légale. « *La confiance en soi est fragile à cet âge et peut-être très vite blessée* »\*. Le sentiment général à Thônex est que ce rôle d'adulte ressource revient à des professionnels. Selon les trajectoires de vie, les jeunes recherchent une figure neutre n'étant ni un parent ni un enseignant.

# CADRE INSTITUTIONNEL DES POLITIQUES DE LA JEUNESSE EN SUISSE

## LA LÉGISLATION INTERNATIONALE ET NATIONALE EN MATIÈRE DE JEUNESSE

Les bases légales des politiques de l'enfance et de la jeunesse se déclinent sur les plans international, national et cantonal.

En 1989, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ratifient la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations unies ratifiée à son tour en 1997 par la Confédération helvétique.

### Retenons les cinq principaux droits ancrés par cette convention :

- le droit à l'égalité de traitement et à la non-discrimination en raison des origines sociales, nationales, religieuses, de sexe, de handicap, d'opinion, etc. (article 2) ;
- le droit à l'intérêt supérieur de l'enfant en termes de protection, de soins, de bien-être (article 3) ;
- le droit à la vie, la survie et au meilleur développement possible (article 6) ;
- le droit à la prise en considération des opinions de l'enfant et les droits participatifs: liberté d'opinion et droit d'être entendu, liberté d'expression, liberté de pensée, de conscience et de religion, liberté d'association et de réunion (articles 12 à 15).

La Constitution fédérale garantit quant à elle le principe d'égalité de tous les êtres humains devant la loi. En son article 11, elle stipule que les enfants et les jeunes ont droit à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement. Dans le respect du fédéralisme et du principe de subsidiarité, la Constitution engage la Confédération, les cantons et les communes à protéger et à soutenir les enfants et les jeunes ainsi qu'à encourager leur participation et les activités extrascolaires.

<sup>1</sup> Garcia Delahaye, S. (Ed.). (2018). Politique de l'enfance et de la jeunesse : La place des enfants et des jeunes dans la définition de politiques publiques. Lausanne, Suisse : éditions EESP

\* Témoignage d'un responsable associatif

# POLITIQUE DE LA JEUNESSE DE LA CONFÉDÉRATION ET DU CANTON DE GENÈVE

Garant des libertés et des droits fondamentaux, l'Etat agit de sorte à atténuer les inégalités de chances relatives à la capacité des citoyens de choisir leur mode de vie et de mener une vie bonne à leurs yeux. Dans le respect des législations internationale et nationale, les pouvoirs publics définissent des politiques publiques, entendues comme l'ensemble des décisions et des actions prises de manière concertée par des actrices et acteurs politico-administratifs, en vue de résoudre une situation d'insatisfaction sociale appelée problème public. Autrement dit, les pouvoirs publics entreprennent des actions pour régler des faits sociaux problématiques.

En matière de jeunesse, le problème public traité par les collectivités est que chacun des individus de 12 à 25 ans ne peut librement faire des choix de vie pour lui-même. Selon les contingences naturelles et sociales auxquelles il est confronté, il subira plus ou moins de contraintes réduisant l'éventail de ses options. Aussi, une des politiques poursuivies par les pouvoirs publics en Suisse devant corriger cet état de fait est la politique de la jeunesse. Celle-ci

exprime le cadre légal, les orientations politiques et les axes stratégiques d'intervention susceptibles d'accompagner le développement des ressources personnelles d'individus de 12 à 25 ans. Devant influencer positivement les conditions de vie des jeunes et satisfaire leurs intérêts catégoriels, elle est sectorielle et transversale et agit sur les politiques publiques substantielles d'une collectivité.

Au moyen d'un rapport dressé en 2008 appelé « *Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse* », la Confédération dote la Suisse d'une politique de la jeunesse et énonce les trois piliers à privilégier par les politiques cantonales du domaine : protection, encouragement et participation. Selon ce rapport, « le but de la politique de l'enfance et de la jeunesse (est de) garantir, par des activités, des mesures et des institutions publiques, le bien-être et la participation sociale de tous les enfants et les jeunes, afin de leur permettre de développer une personnalité responsable et capable de vivre en société, tout en tenant compte de leurs intérêts, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance sociale, de leur origine ou de leur handicap »<sup>2</sup>.

Le canton de Genève dispose quant à lui de plusieurs législations de référence. La loi J611 adoptée en 1998 établit les responsabilités du canton et des communes quant à l'animation socioculturelle<sup>3</sup>. Des entités liées juridiquement à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) sont chargées de réaliser une action socioéducative et socioculturelle destinée à protéger et à promouvoir la santé individuelle et l'intégration sociale des jeunes. La politique cantonale de la jeunesse s'ancre également dans la loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) entrée en vigueur en 2018. Ses buts sont d'encourager l'intégration et la participation sociale, culturelle, civique et économique des enfants et des jeunes; de promouvoir des conditions propres à favoriser la santé des enfants et des jeunes scolarisés au sein des établissements publics, et des enfants au sein des structures d'accueil préscolaire; de définir l'offre de soins du département chargé de l'instruction publique pour les enfants et les jeunes; de protéger les enfants menacés dans leur intégrité physique et psychique<sup>4</sup>.

3 Les centres de loisirs et de rencontres et le travail social hors murs, placés sous la responsabilité de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, liée à l'Etat par un contrat de prestation, déploient l'animation socioculturelle à travers le territoire du canton.

4 A noter qu'à la différence du canton de Vaud voisin, le canton de Genève ne s'est pas formellement doté d'une politique de la jeunesse et n'a pas de délégué cantonal à la jeunesse.

2 Conseil fédéral. (2008). Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse : rapport en réponse aux postulats Janiak (00.3469) du 27 septembre 2000, Wyss (00.3400) du 23 juin 2000 et Wyss (01.3350) du 21 juin 2001.

# POLITIQUE DE LA JEUNESSE DE LA VILLE DE THÔNEX

Représentant une ville centre pour les plus petites communes avoisinantes, Thônex connaît un important essor initié durant la législature 2016 – 2020 et adresse les enjeux urbains semblables à ceux des villes de la couronne urbaine. En matière de planification et d'aménagement du territoire, elle réalise des quartiers d'habitation et des équipements, favorise la mixité des transports, renforce l'attractivité économique du territoire qu'elle traite de manière résiliente tenant compte de la crise climatique. Cette croissance influence la cohésion sociale laquelle est poursuivie à travers un ensemble de politiques substantielle<sup>5</sup>. Placée sous la conduite politique de l'élu exécutif Bruno da Silva, celle-ci est orchestrée par la cheffe de service Vanessa Dahan.

En 2023, Bruno da Silva inscrit la politique de la jeunesse à l'agenda de l'exécutif et en détermine les deux principes constitutifs et intangibles. Premièrement la valeur intrinsèque des individus : la ville de Thônex s'engage à ce que tous ses jeunes habitants soient traités avec la même considération. Secondement, l'autonomie de chaque individu : le soutien de l'état laissera la liberté à chacune et à chacun

des jeunes de réaliser les objectifs qu'il se donne selon ses propres choix de vie.

Le programme d'actions publiques de la ville de Thônex devant accompagner les jeunes à grandir, à s'épanouir et à devenir des adultes autonomes, mêlera trois approches. L'approche institutionnelle agencera les ressources et les activités en systèmes efficaces de processus normalisés et structurés poursuivant des objectifs institutionnels. L'approche individuelle tiendra compte des singularités des individus et centrera l'action sur leurs besoins, capacités et préférences. L'approche sociétale, qui postule des effets sur les comportements individuels des interactions entre les groupes sociaux, visera l'accroissement du capital social<sup>6</sup> et la cohésion entre les membres d'un territoire.

Placée sous l'égide de la nouvelle gouvernance publique, la politique de la jeunesse sera le produit de la mise en partage par les professionnels et les citoyens de la pluralité de leurs connaissances, expériences, avis et propositions. Par le choix d'impliquer les parties intéressées à concevoir ladite politique, les édiles entendent traiter la complexité des

questions de jeunesse et fonder la légitimité de leurs décisions politiques. Ils invitent, *in fine*, chacune et chacun à se sentir responsable de l'application et de l'évolution de cet outil de pilotage politique.

La politique de la jeunesse de la ville de Thônex définira ainsi de nouvelles conditions cadre aux acteurs institutionnels de la jeunesse, provoquera une réallocation pertinente des ressources communales et sera le cas échéant davantage dotée qu'à l'heure actuelle.

En trois temps, allant de la collecte d'information à la définition et à la planification concertée du programme public à réaliser à moyen terme, la démarche d'élaboration de la politique de la jeunesse produira des éléments d'aide à la décision politique et opérationnelle. L'état des lieux créera de la connaissance commune aux acteurs travaillant avec les jeunes sur les enjeux à adresser, sur l'état des réponses institutionnelles et les perspectives d'évolution.

Un forum réunissant les acteurs institutionnels et des habitants permettra de valider la teneur du rapport d'état des lieux. La feuille de route énoncera les objectifs politiques, rappellera missions et responsabilités de chaque institution concernée et décrira les dispositifs envisagés lesquels seront placés sur une ligne du temps.



Dans quels domaines de la vie les besoins des jeunes sont-ils les plus criants ?

Les réponses institutionnelles existent-elles ? Sont-elles satisfaisantes ? Doivent-elles être renforcées et ou réorganisées car peu efficaces ou peu efficaces ?

Lesquelles devraient-elles être nouvellement pensées et mises en œuvre car manquantes ?

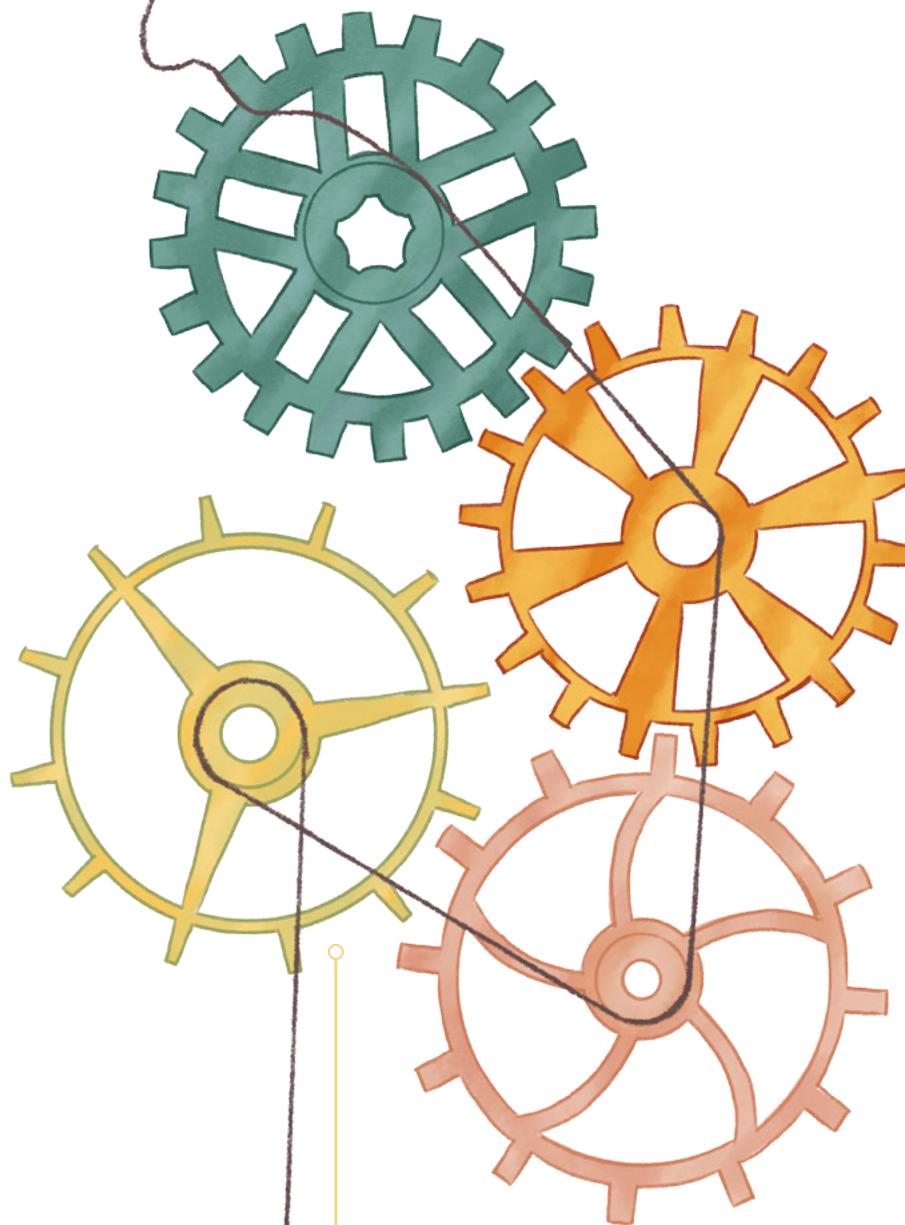
Quelles coordinations interinstitutionnelles seraient-elles les plus performantes ?

<sup>5</sup> Au sein du service de cohésion sociale, cela concerne les politiques sectorielles de la jeunesse, aînés, soutien social individuel, encouragement à la vie associative, intégration et participation citoyennes, vie de quartier, coopération au développement.

<sup>6</sup> Robert Putnam définit le capital social comme l'ensemble des caractéristiques de l'organisation sociale (réseaux, associations, normes) qui permettent une meilleure coopération pour un bénéfice commun et d'intérêt général. Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York, NY: Simon & Schuster

## LES ACTEURS LOCAUX PRIMORDIAUX

Diverses institutions cantonales œuvrent au quotidien au renforcement des capacités des jeunes à devenir des adultes en mesure de mener des choix de vie. La ville de Thônex leur a demandé d'unir leurs ressources et de rassembler leurs connaissances en vue de renforcer la politique locale de la jeunesse. Sur le plan cantonal, l'Hospice général est concerné à travers le centre d'action sociale de Trois-Chêne, le Centre d'hébergement collectif de la Seymaz et Point Jeunes. Les établissements scolaires, de niveau secondaire, du département de l'instruction publique, sont également impliqués. Particulièrement le Cycle d'Orientation, Collège du Foron, l'école de Culture générale Jean Piaget et le Collège Claparède. Enfin citons la Fondation genevoise d'animation socioculturelle représentée par le secrétariat général et trois entités locales de travail social sous sa responsabilité. Sur le plan communal, de multiples services de l'administration travaillent de concert. S'y ajoutent le dispositif intercommunal d'insertion socioprofessionnelle appelé Trois-Chêne emploi. Diverses associations sportives, d'intégration et d'action sociale contribuent, par délégation, à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse.



### VILLE DE THÔNEX

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE  
SERVICE TECHNIQUE  
SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE  
SERVICE DE LA CULTURE ET DES MANIFESTATIONS  
SERVICE DE LA COMMUNICATION  
SERVICE INTERCOMMUNAL :  
TROIS CHÊNE EMPLOI

### FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (FASe)

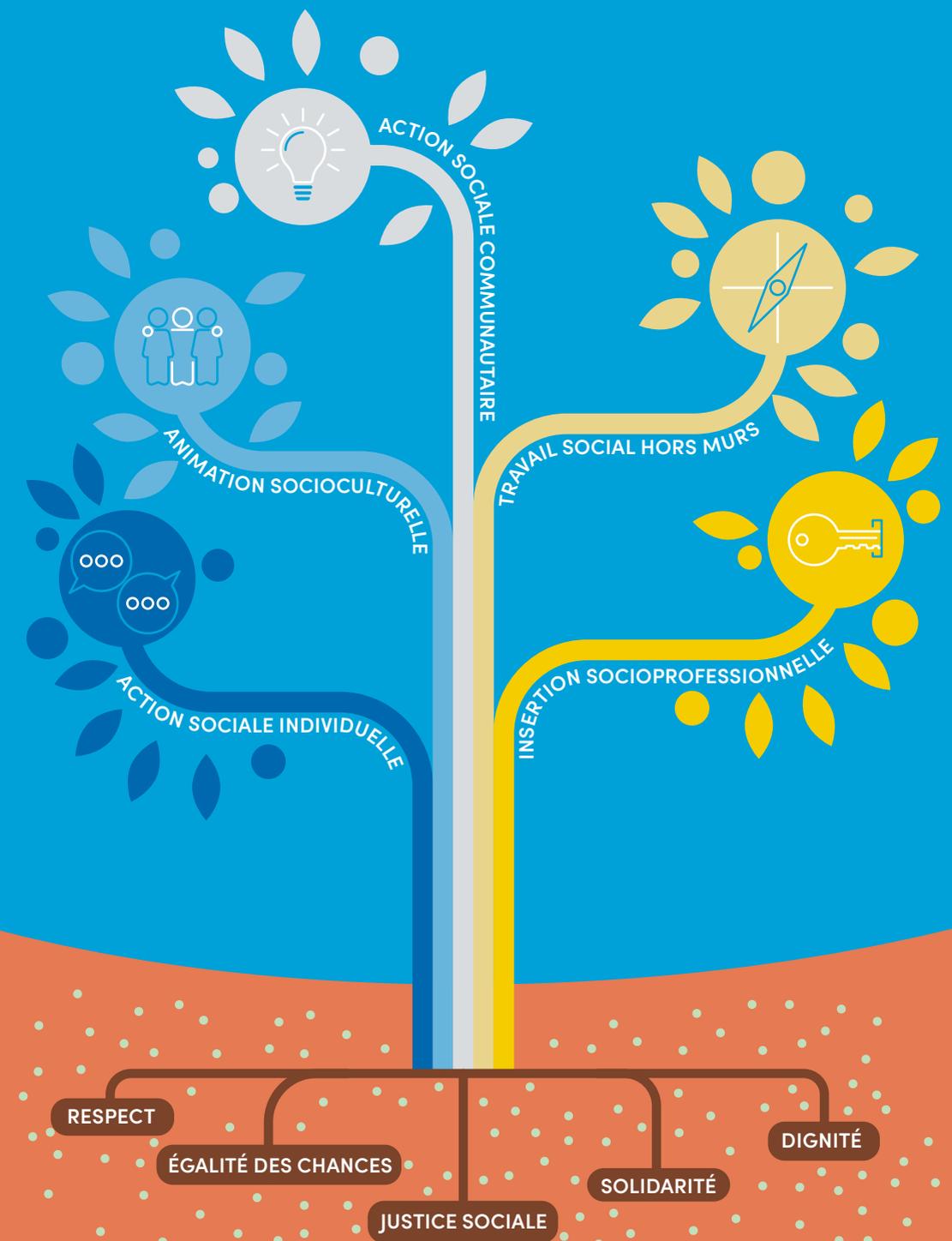
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
MAISON DES QUARTIERS DE THÔNEX  
TRAVAIL SOCIAL HORS MURS DE THÔNEX  
ACTION CYCLE THÔNEX (ACT)

### HOSPICE GÉNÉRAL (HG)

POINT JEUNES  
CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF DE LA LA SEYMAZ  
CENTRE D'ACTION SOCIALE DE TROIS-CHÊNE

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (DIP)

CYCLE D'ORIENTATION, COLLÈGE DU FORON  
ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE JEAN PIAGET  
COLLÈGE CLAPARÈDE



## LE TRAVAIL SOCIAL AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE

En Suisse et dans de nombreux pays européens, le travail social se développe et se professionnalise depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est né de la volonté de soutenir les populations à vulnérabilités et les accompagne à renforcer leurs capacités ainsi qu'à agir sur leurs conditions de vie. Les interventions sociales sont envisagées tenant compte du respect des valeurs de dignité humaine, de justice sociale et de solidarité ; elles s'exercent en partant des ressources des personnes et des groupes accompagnés. L'action sociale concerne l'accompagnement d'individus, de familles, de groupes et de communautés.

La relation du travail social aux individus, selon les contextes, relève d'une contrainte légale ou d'une démarche de libre adhésion entendue comme la totale liberté des populations concernées d'adhérer aux propositions du travailleur social et impose à ce dernier de respecter leurs choix.<sup>7</sup> Commandée par les pouvoirs publics ou les privés, l'action sociale concerne globalement la protection individuelle, l'inclusion économique et l'intégration sociale.

Le travail social se subdivise en sous-disciplines dont nous citerons celles concernées ici : l'action sociale individuelle et communautaire, l'animation

socioculturelle, le travail social hors murs et l'insertion socioprofessionnelle. Des métiers y sont spécifiquement liés.<sup>8</sup> Les professionnels qui les incarnent réalisent la mission de leur lieu de pratique et communiquent les problématiques sociales aux pouvoirs publics. Leurs métiers sont exigeants émotionnellement et techniquement ; le sentiment de solitude n'est pas étranger au travailleur ou à la travailleuse sociale. Pour cela, ceux-ci cherchent habituellement à évoluer dans des contextes collaboratifs. De temps à autre, le petit goût amer de la frustration dégrade la saveur des accomplissements poursuivis. En effet collaborer demande des efforts et implique des contrariétés pour qu'un groupe s'ajuste et s'accorde sur des communs rassembleurs. « Prendre sa place, toute sa place, rien que sa place »\* représente un défi pour les professionnels.

Les travailleurs sociaux permettent aux jeunes de se faire une meilleure représentation d'eux-mêmes et de faire croître leur confiance en eux. Ils les stimulent à sortir de leur foyer et à vivre des activités avec d'autres individus. Personnes de confiance alternatives aux parents, les travailleurs sociaux écoutent les jeunes sans les juger. Ils les orientent dans leurs réflexions et les aiguillent vers d'autres acteurs en vue qu'ils se créent un réseau.

<sup>7</sup> Wicht, L. (2013). A propos de l'accueil libre. Collections pratiques (101), février 2013. Editions IES

<sup>8</sup> Keller, V. (2016). Manuel critique de travail social. Editions EESP & Editions IES

\* Témoignage d'un professionnel

### ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Un travailleur social en action sociale individuelle est un professionnel qui offre un accompagnement individualisé à des personnes ou à des familles faisant face à des difficultés psychiques, relationnelles ou financières ; il s'agit le plus souvent d'individus ou de groupes familiaux aux conditions économiques modestes. L'action sociale individuelle vise à prévenir la dégradation d'une situation socio-économique vécue avec difficulté par les intéressés et à les accompagner à identifier des pistes de solution devant les conduire vers une amélioration.

### ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

L'action sociale communautaire représente un mode d'intervention collectif tenant compte de la situation des personnes et s'appuyant sur leurs ressources individuelles afin que le collectif trouve des pistes de solution. Le travailleur social accompagne le processus des groupes en vue que leurs membres s'organisent et s'investissent de responsabilités utiles à l'amélioration de leurs conditions et cadre de vie. Il favorise ainsi la création, les rencontres et les initiatives des groupes dont il assure l'animation.

### ANIMATION SOCIOCULTURELLE (ASC)

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, l'animation socioculturelle vise à accompagner, soutenir et encourager les enfants, les jeunes et les jeunes adultes sur le plan social, culturel et civique, afin qu'ils renforcent leurs ressources et compétences et s'intègrent au sein de la communauté.

### TRAVAIL SOCIAL HORS MURS (TSHM)

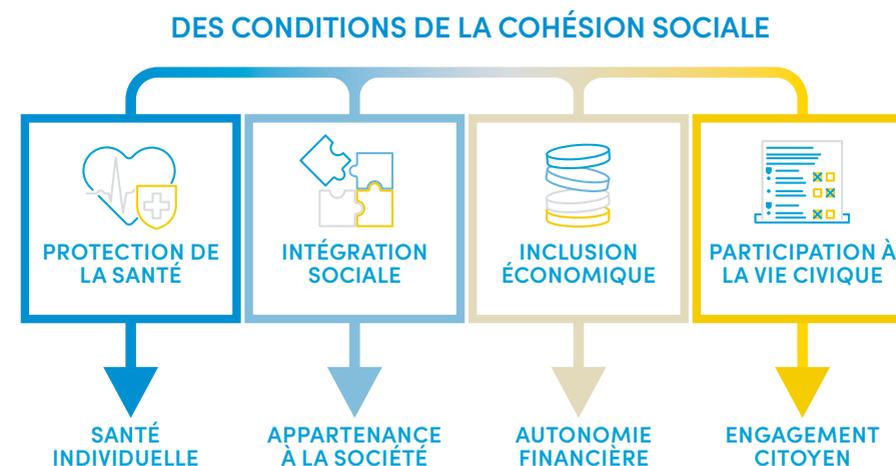
La finalité du travail social hors murs est de prévenir la marginalisation des jeunes. Ceux principalement concernés par le travail des TSHM sont les individus en difficulté sociale n'étant plus dans le système scolaire, n'étant pas dans le monde du travail, n'étant habituellement en lien ni avec les institutions sociales ni avec celles favorisant la prise de formation. Par la relation de confiance établie entre les jeunes et les TSHM ainsi que l'action de ces derniers, les jeunes reprennent confiance en leurs capacités et se sentent reconnus comme membres de la collectivité.

### INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

L'insertion socioprofessionnelle désigne les activités au moyen desquelles les individus sont accompagnés à développer leurs compétences en vue d'intégrer durablement le marché de l'emploi. L'insertion sociale couvre les occasions d'activité professionnelle durant lesquelles les individus appréhendent les règles de vie en entreprise et expérimentent un rythme de vie analogue à celui de la majorité des personnes dans la vie active. L'insertion professionnelle couvre la réussite d'une formation et l'obtention de diplômes qualifiants ainsi que l'ensemble des processus au moyen desquels un candidat à l'emploi consolide sa confiance en lui, acquiert de compétences professionnelles et obtient durablement un emploi.

## MODÈLE D'ANALYSE

Les données collectées, dans la réalisation du mandat d'enquête, ont été mises en perspective au moyen d'un modèle d'analyse ayant facilité de les classer et de les analyser. Ce modèle est construit à partir de l'interprétation des données d'enquête et se décline en quatre piliers. Ces piliers recourent ceux de la politique de la jeunesse de la Confédération étant la protection, l'encouragement, la participation.



### LA COHÉSION SOCIALE COMME FINALITÉ

La cohésion sociale d'un territoire est tributaire de l'inclusion sociale de chacun de ses groupes d'habitants. C'est-à-dire de la possibilité des enfants, des jeunes et des adultes de contribuer à la société et à la communauté. La politique de la jeunesse concourt ainsi à raffermir la cohésion sociale. Un déficit d'inclusion sociale des plus jeunes affaiblirait donc cette cohésion. Aussi, nous avons établi un modèle énonçant les conditions nécessaires à la cohésion sociale et soutenons ainsi la mise en cohérence de l'ensemble des politiques substantielles de la Ville.

En parcourant la littérature spécialisée, nous avons trouvé diverses définitions de la cohésion sociale. Pour chacun des auteurs, s'interroger sur la cohésion sociale revient à se demander comment un système sociétal, construit sur la base de processus dynamiques, tient ensemble. Selon la nature de ces processus, la cohésion sociale peut se renforcer ou s'affaiblir, c'est-à-dire créer de l'inclusion ou de l'exclusion. L'exclusion sociale, à comprendre comme la disqualification, la désinsertion, la déliaison, n'est ainsi pas le résultat d'un choix individuel mais bien le produit de la conception et de la mise en œuvre de processus.

Nous avons retenu la définition de la cohésion sociale du Comité européen pour la cohésion sociale du Conseil de l'Europe. Celui-ci définit la cohésion sociale d'une société comme l'ensemble des rapports et des liens qui tendent à renforcer la capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective ainsi que la participation responsable.

Ainsi, selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale est l'ensemble des processus individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions ; l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Soit, les processus politiques, sociaux, économiques et culturels, par lesquels construire ensemble une société solidaire et responsable pour le bien-être de tous.

Lebrun détaille que la cohésion sociale dépend du fonctionnement de deux processus complémentaires : l'intégration et la régulation. L'intégration

concerne l'appropriation par les individus d'une société de représentations et de pratiques leur étant propres nourrissant leur sentiment de partager des buts communs. La régulation désigne toutes les normes dont la fonction est de régler et de régir les relations sociales et de reconnaître l'ordre social comme juste et légitime.<sup>9</sup>

**Une société à la cohésion sociale forte est une société à l'équilibre eu égard à la cohésion des rapports sociaux et à la cohésion des représentations de valeurs, culture, codes sociaux**

La particularité de cette définition réside dans l'accent mis sur la responsabilité collective, celle de la société prise dans sa globalité, par opposition à la responsabilité essentiellement individuelle. Elle renvoie ce faisant au concept de *welfare society* : une société où chaque citoyen, et

pas seulement l'Etat, a un rôle à jouer dans la production des conditions du bien-être des membres de la collectivité et donc de la cohésion sociale. En effet la seule garantie étatique des droits individuels<sup>10</sup> ne suffit pas. Ceux-ci doivent être assortis d'un sentiment de responsabilités, partagées par tous, quant aux droits et au bien-être de tous. Selon le comité européen pour la cohésion sociale, la *welfare society* est le fait de l'Etat, des entreprises, de la société civile et des familles<sup>11</sup>.

9 Lebrun, N. (2009) Cohésion et inclusion sociale, les concepts (pourlasolidarite.eu)

10 La Confédération définit les droits individuels comme les droits inaliénables que l'Etat reconnaît à toute personne, indépendamment de sa nationalité, et qui est garanti par la Constitution ou par des conventions internationales dans le but de protéger les manifestations et besoins vitaux de l'être humain.

11 Plasman, A. (2004), Cohésion sociale (pourlasolidarite.eu)

## DES CONDITIONS DE LA COHÉSION SOCIALE

Notre modèle d'analyse des conditions favorables à une société cohésive est basé sur quatre piliers. D'une part le pilier de la protection de la santé individuelle devant réduire la survenance de freins potentiels à l'inclusion sociale consécutifs aux comportements individuels. D'autre part trois piliers de l'inclusion sociale : l'inclusion économique, l'intégration sociale, la participation à la vie civique<sup>12</sup>.

### PROTECTION DE LA SANTÉ INDIVIDUELLE

Nous référent à Promotion Santé Suisse<sup>13</sup>, la protection de la santé concerne l'ensemble des politiques et des mesures visant à prévenir les maladies, prolonger la vie et promouvoir la santé physique, mentale et sociale des individus. Nous nous intéressons ici particulièrement à la prévention primaire des comportements à risque qui vise à éviter l'apparition de maladies ou de problèmes de santé. Cela comprend des mesures législatives à l'image des dispositions légales relatives aux stupéfiants, à l'alcool, au tabac. Cela comprend également des campagnes de prévention et des mesures de sensibilisation, par exemple, sur les effets délétères de la consommation de substances, les méfaits de la « *mal bouffe* » et de la sédentarité ou encore sur les dangers majeurs de comportements violents envers soi et les autres.

### INTÉGRATION SOCIALE

Nous entendons par intégration sociale l'ensemble des relations familiales et sociales des individus. Soit, la capacité dont disposent les personnes de se mettre en relation et de vivre des échanges avec des membres de leurs familles, avec des pairs ou encore avec des individus appartenant à d'autres générations.

12 Damon, J. (2018), L'exclusion, Presses universitaires de France

13 Promotion Santé Suisse est un acteur clé dans la définition, le soutien et la coordination des efforts produits en Suisse pour protéger et promouvoir la santé des habitants.

Ce concept couvre également la connaissance et la capacité de reconnaître comme légitimes les lois et les usages sociaux, culturels et professionnels pratiqués sur un territoire donné.

### INCLUSION ÉCONOMIQUE

L'inclusion économique est à comprendre comme la capacité individuelle de produire (travailler), donc à disposer de moyens financiers et de consommer (acheter) des biens et des services. Il peut s'agir, par exemple, de payer un loyer, de s'offrir des biens matériels et des vacances. Sauf à être rentier, la capacité de consommation s'acquiert par l'exercice d'un travail salarié ou indépendant lequel est le plus souvent tributaire de l'obtention de qualifications acquises par un parcours de formation professionnelle ou académique à l'issue de la période d'enseignement obligatoire.

### PARTICIPATION À LA VIE CIVIQUE

La participation à la vie civique correspond à la possibilité de contribuer au construit social. Que ce soit en prenant part à la vie de la communauté, en s'engageant sur le plan associatif pour réaliser des projets d'intérêt général ou en recourant à l'offre sportive ou culturelle. La participation civique couvre également la participation aux processus de décisions politiques.

# L'ÉTAT DES LIEUX : ÉTOFFER LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET RÉPONDRE À QUELS BESOINS ?

Afin de réaliser le mandat donné par la ville de Thônex, nous avons assisté à des rencontres professionnelles et à des assemblées associatives ainsi que rencontré les acteurs institutionnels. Nous désirions connaître les missions et activités des entités, comprendre de quelle manière se réalisait le travail et quelles collaborations prévalaient sur le territoire. Nous avons également appréhendé la géographie et la morphologie de la ville pour comprendre comment les habitants y évoluaient entre activités privées, socio-culturelles et marchandes.

Ensuite, nous avons accompli la collecte des données par des observations participantes, des entretiens individuels ainsi que de groupes menés avec des professionnels, des habitants jeunes et adultes. Nous avons organisé et classé l'information collectée selon notre modèle d'analyse. Ci-après, nous restituons les constats, la cartographie de la principale offre territoriale actuelle, les actions concrètes suggérées, enfin des pistes d'évolution.

## LES CONSTATS ET LES PROPOSITIONS D'ACTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA SANTÉ INDIVIDUELLE

La protection de la santé individuelle concerne l'ensemble des politiques et des mesures visant à prévenir les maladies, prolonger la vie et promouvoir la santé physique, mentale et sociale des individus. A Thônex, les trois principaux risques

de santé auxquels s'exposeraient les jeunes relèveraient de la santé mentale, de comportements ainsi que de la difficulté à accéder aux institutions sanitaires.

Selon les sondés, la relation des jeunes à la santé serait assez contrastée. Une partie éprouverait un sentiment plus ou moins élevé d'invulnérabilité et ne se préoccuperait pas de cette question. Cela se remarquerait par le choix de ces individus de ne pas bénéficier d'un suivi médical régulier préférant les prestations de soins des permanences médicales. Depuis la pandémie, d'autres se montreraient, à l'inverse, très préoccupés.

De nombreux intervenants institutionnels s'inquiètent de l'état psychologique d'une partie de la jeunesse. L'organisation de la vie et les restrictions de liens consécutives à la gestion de la pandémie subie en 2020 – 2021 semblent avoir rendu un ensemble de jeunes plus vulnérables et sujets à des épisodes dépressifs. Eprouvant un sentiment de solitude et d'isolement, ceux-ci sembleraient peiner à aller à la rencontre de leurs pairs. D'autres ressentiraient un vide de sens à leur cheminement vers la vie d'adulte ; les incertitudes d'avenir s'accompagneraient d'états anxieux. Trouveront-ils un emploi puisque les exigences augmentent ? Comment le monde évoluera-t-il, s'interrogeraient-ils. Enfin, certains souffriraient de leurs conditions de vie. Particulièrement, ils manqueraient d'espace et d'intimité dans des domiciles

familiaux exigus, ce qui péjorerait leur état d'esprit.

Les comportements à risque, dont celui de consommation de substances addictives, préoccupent également. Ils mettent en péril les pleines possibilités des jeunes exposés de construire leur avenir. Principalement, certains d'entre les jeunes consommeraient des quantités élevées d'alcool, utiliseraient des drogues, dont majoritairement le cannabis et le protoxyde d'azote, ne se protégeraient pas lors des rapports intimes.

Onéreux, les organismes de santé ne semblent de surcroît pas facilement accessibles ; les jeunes seraient nombreux à renoncer à se soigner. L'offre locale serait insuffisante et méconnue bien qu'elle soit très riche à l'échelle du canton de Genève. En effet, une multitude d'associations offre une palette de prestations sous forme d'accueils individuels, de brochures de prévention, de prises en charge téléphoniques, qu'il est possible d'obtenir. Toutefois, la localisation des locaux de ces associations hors de Thônex découragerait des jeunes à s'y rendre. Ce frein géographique semblerait amplifié par une défiance de jeunes à la suite de mauvaises expériences vécues avec des institutions. Il leur semblerait en effet que les adultes peinent à les écouter et à les comprendre et seraient découragés à entreprendre une démarche.

L'action publique locale de prévention de la santé se concentre à l'heure actuelle sur la prévention des comportements à risque. Elle prend la forme de campagnes et d'ateliers de sensibilisation, de prévention par les pairs, d'activités et de sorties sportives en-

cadrées par des travailleurs sociaux. Les thématiques abordées traitent de questions parfois taboues dans les familles. Les établissements scolaires d'instruction publique sont actifs dans le domaine. Au nombre des exemples, citons l'atelier de prévention de la violence mené auprès de classes d'élèves du Cycle d'Orientation, Collège du Foron et l'atelier de prévention de la vie affective et sexuelle dirigée vers les grands adolescents. En matière de communication, l'Association des parents d'élèves de Thônex organise une vaste campagne de sensibilisation questionnant la place des écrans dans le quotidien, suggérant un large éventail d'activités alternatives.

## PROPOSITIONS D'ACTIONS DES ENQUÊTÉS

- Organiser un atelier de transition entre l'enseignement primaire et le cycle d'orientation
- Renforcer et diversifier les ateliers de prévention : gestion des temps d'écran, alimentation saine, sécurité routière
- Augmenter l'offre de pratique de sport sur libre adhésion
- Créer un dispositif local de santé pour faciliter les diagnostics, l'accès aux thérapies et éviter les délais d'attente ; s'inspirer des pratiques de l'unité de santé sexuelle et planning familial
- Établir un réseau de thérapeutes à solliciter en matière de santé mentale et physique

## LES CONSTATS ET LES PROPOSITIONS D'ACTIONS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION SOCIALE

### IDENTITÉ ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

La ville de Thônex vit un moment de croissance et de transition de l'esprit villageois vers l'urbanité, ce qui éloignerait les anciens et les nouveaux habitants. Les sondés peinent à nommer les marqueurs identitaires de la cité. Du reste, le sentiment d'appartenance des adultes relèverait selon eux de l'appartenance à un quartier plutôt qu'à la Ville envisagée dans sa globalité. Cela est imputé à la géographie étendue du territoire et à l'absence d'un centre fédérateur : la Place Graveson, apparentée au centre-ville, est balafnée par la voie du tram. Les plus jeunes éprouveraient un réel sentiment d'appartenance en raison de leur soif d'identité et de leur ardent désir de se sentir membre d'une communauté. Ils tiendraient toutefois aussi à se distinguer des jeunes des autres communes, ce qui dénoterait une forme de repli identitaire à surveiller.

### RÉGARDS CROISÉS ENTRE GÉNÉRATIONS ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

La représentation que se feraient les adultes des jeunes de Thônex serait contrastée. Cela va de l'indifférence au rejet, en passant par la valorisation. Le niveau d'acceptation des comportements des jeunes coutumiers d'habiter l'espace public semblerait les départager. Pour certains, les comportements observés chez les jeunes seraient propres à leur tranche de vie et ne poseraient pas de problème ; chaque génération est dépositaire de codes et d'activités spécifiques.

D'autres se montreraient critiques, voire virulents. Ces adultes ne sembleraient guère comprendre ni accepter les codes vestimentaires ou langagiers propres aux jeunes visibles sur l'espace public.

Pour les travailleurs sociaux, ces codes provoqueraient des malentendus. Selon eux, les adultes défiants vis-à-vis des jeunes ne les connaîtraient pas. Bien souvent, la question migratoire accentuerait la méprise. Tous les sondés s'accordent sur le sentiment d'insécurité ressenti par des adultes. Il se peut que cela soit l'expression d'une minorité se donnant de la voix. Quoi qu'il en soit, ce sentiment doit être entendu et traité.

Les jeunes visibles semblent ainsi déranger et être craints d'une partie des citoyens. Leurs déplacements en groupe et leur nombre impressionneraient. Parfois encore, ils feraient du bruit et souilleraient l'espace public rendant inhospitaliers les lieux qu'ils fréquentent. La densification de la ville, doublée de l'illusion perdue d'une communauté villageoise, aurait accentué l'amertume de certains et creusé l'incompréhension entre les générations. Les deux sentiments d'insécurité et de peur ressentis par une partie des adultes se traduiraient par leur rejet des jeunes. Aux yeux des professionnels, ce rejet, qualifié de fort, serait supérieur à celui observé sur d'autres territoires où ils ont travaillé. Ils considèrent les témoignages déposés sur les réseaux sociaux tels *T'es de Thônex* si comme violents. « *Dès qu'on est posés*

*quelque part, les remarques fusent* » soupirent des jeunes interviewés.

Dans la réalité des faits, selon les habitants et les professionnels qui les côtoient,

« *Dès qu'on est posés quelque part, les remarques fusent* »

les jeunes respecteraient les adultes vis-à-vis desquels ils ne montreraient aucune hostilité ni agressivité. Ceux-ci dénoncent un décalage entre les sentiments de nuisance et d'insécurité éprouvés par des adultes et la réalité. Contrairement aux préjugés, il serait plutôt aisé d'entrer en dialogue avec les jeunes. D'ailleurs, particulièrement ceux présents à la place Graveson, demanderaient avec ferveur à être reconnus et intégrés à la société thônésienne et expriment souffrir de la blessure de rejet.

Le constat général est dressé du déficit d'image des jeunes. Les médias ne seraient pas étrangers à ce phénomène. Critiqués, ils sont rendus responsables d'amplifier les difficultés et les tensions sociales ; d'alimenter peur et abandon des jeunes.

« *Il y aurait du lien à mettre partout* ».\*

### DIALOGUES INTERGÉNÉRATIONNELS

Le fait que les uns et les autres ne se connaissent pas alimenteraient la méfiance, la peur et le rejet. Les espaces manqueraient pour exprimer ses doutes, ses peurs et ses besoins et communiquer entre générations. Jusqu'à la législature

2020 – 2025, l'autorité semblerait avoir pris des choix sans consulter les habitants qu'elle n'aurait pas réunis pour les faire dialoguer. Les tensions actuelles en seraient la rançon.

« *Autrefois, l'administration communale était silotée. Aujourd'hui, il s'agit que les services travaillent de concert afin de faire vivre l'esprit de la communauté et d'entraide entre les habitants* ».\*

Des enjeux de connaissance et de compréhension mutuelle se montreraient également entre les générations de jeunes. Il ne serait pas facile que des liens d'amitié se tissent et que les générations de jeunes se mêlent les unes aux autres, bien que d'aucuns soulignent des améliorations ces toutes dernières années.

Par-delà Thônex, une partie des sondés souhaiterait que la cohésion sociale traverse les frontières et engage les voisins de la France limitrophe.

### LOISIRS ET DYNAMIQUES DE QUARTIER

Une partie de la jeunesse de Thônex souffrirait d'ennui en l'absence d'établissements publics dans lesquels se retrouver et passer du temps ensemble. Thônex manquerait de bars, de lieux de sorties nocturnes, d'une offre commerciale de loisirs. Tous citent avec nostalgie la disparition du Bowling. « *Les jeunes doivent pouvoir se poser* » répètent les

\* Témoignages d'un responsable associatif

professionnels « et sans nous ». « Ils ne doivent pas sans cesse être mis en activité ». « Les lieux de rencontre sont utiles pour grandir », poursuivent-ils. « Afin que des limites soient posées, il s'agit de disposer d'un terrain de jeu », soit de lieux dans lesquels les jeunes se confronteraient aux règles qu'ils seraient tenus de respecter. En sus du désert en matière d'établissements publics et de commerces adaptés aux centres d'intérêt des jeunes, manqueraient également des espaces citoyens ouverts et attractifs pour les jeunes de 18 à 25 ans.

### **VOLONTARISME DES POUVOIRS PUBLICS**

Depuis la législature 2020 - 2025, la municipalité aurait produit de remarquables

**« Il existe clairement un avant et un après service de cohésion sociale »\***

efforts pour organiser des événements rassemblant des publics hétéroclites. La ville soutient notamment les fêtes de quartier et la création d'associations de quartier, à l'image de l'association de quartier de Belle-Terre. Depuis deux ans, un chargé de mission, rattaché au service de cohésion sociale, dispose d'un 80% de temps de travail à ce dessein. Afin de favoriser les synergies, la ville a regroupé des associations dans un bâtiment sis dans le quartier de Curé-Desclouds. Les voix convergent pour reconnaître que depuis cette législature l'autorité communale s'applique à favoriser le vivre ensemble en bonne intelligence et à promouvoir la jeunesse.

### **A TITRE D'EXEMPLES, CITONS QUELQUES INITIATIVES :**

- Manifestations communales : ThôNoël, Promotions citoyennes, Ferme urbaine, Journée des chiens, Journée de la mobilité, stands dans les centres commerciaux
- Conseil des habitants
- Cours de français au parc
- Capsules vidéo financées par le programme cantonal de cohésion sociale en milieu urbain
- Café-Croissants coproduits entre Police municipale, services municipaux et habitants qui facilitent la rencontre, au pied des immeubles, entre habitants et membres du personnel de l'administration
- Permanence informatique où des jeunes soutiennent les seniors dans l'apprentissage de l'informatique
- Rencontres thématiques et expositions réalisées par des associations
- Présences quartier des travailleurs sociaux hors murs
- Repas mensuels organisés par la Maison des quartiers dans ses murs
- Centres aérés de la Maison des quartiers

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS DES ENQUÊTÉS TOUS PUBLICS**

- Mettre en valeur la diversité culturelle des habitants
- Amplifier les contextes de rencontres déjà existants et soutenir leurs synergies
- Faciliter l'accès au matériel et équipements communaux par les habitants et associations
- Organiser des événements pour renforcer le lien social
- Créer des lieux de vie dans les quartiers (bibliothèques, marchés, festival, buvettes estivales, etc.)
- Soutenir les initiatives citoyennes et la participation des habitants
- Accompagner les habitants à initier et organiser des fêtes de quartiers ou dans des formats de poche à l'échelle des immeubles
- Aménager des espaces publics accueillants et favorisant la régulation naturelle des comportements, particulièrement à la Place Graveson
- Lutter contre la précarité et favoriser l'inclusion sociale
- Valoriser les jeunes et leurs projets dans la communication de la ville

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS DES ENQUÊTÉS ORIENTÉES VERS LES JEUNES**

- Renforcer le temps de travail social et élargir l'amplitude horaire
- Élargir l'offre de sorties et de camps des 12 à 18 ans
- Renforcer les activités sportives des quartiers Curé Desclouds et Adrien Jeandin
- Stimuler les jeunes à réaliser des projets
- Valoriser le rôle des concierges privés dans la prévention auprès des jeunes et sur la manière d'intervenir avec ces derniers
- Organiser des rencontres entre classes scolaires situées de part et d'autre de la frontière
- Créer des passerelles entre générations : petits jobs, stages en marge des activités communales
- Créer des contextes de rencontres entre policiers municipaux et jeunes, pour faire évoluer les représentations
- Privilégier l'ouverture d'établissements publics et d'espaces citoyens, tous publics, adaptés aux jeunes
- Créer des facilités financières de consommation de biens et services
- Ouvrir un espace autogéré

\* Témoignages de professionnels

## LES CONSTATS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS EN MATIÈRE D' INCLUSION ÉCONOMIQUE

### SOUTIEN SCOLAIRE

Thônex est une ville à la diversité socio-économique et culturelle. De nombreuses familles plutôt fragiles économiquement vivraient le long de la route de Genève. Certaines, d'origine étrangère, seraient arrivées assez récemment sur le territoire et se trouveraient en phase d'adaptation et d'intégration.

Le parcours scolaire et de formation produit d'évidentes conséquences sur l'obtention d'un diplôme qualifiant puis l'insertion durable sur le marché de l'emploi pourvoyeur de revenu. Comme nous le savons, le revenu assure l'inclusion économique des individus, soit leur capacité financière à accéder à des biens et des services. De plus, celui-ci ouvre et détermine le droit aux prestations des assurances sociales protégeant ces mêmes individus contre leur soudaine incapacité à gagner un revenu par eux-mêmes. Réussir leur parcours scolaire est dès lors de première importance pour les jeunes. Les années passées au cycle d'orientation sont cruciales. Franchir les années scolaires avec succès empêche qu'ils « cessent de se construire »\* car ils auraient été confrontés à des échecs qui les figeraient et qui pénaliseraient profondément la suite de leur vie.

Bien des jeunes seraient à risque de décrochage scolaire. Les professionnels alertent quant à une inquiétante élévation de l'absentéisme perlé, parfois sans que les parents ne s'alarment des absences scolaires périodiques de

leurs enfants. Ce phénomène serait apparu à la suite de la récente pandémie. Les jeunes ont besoin d'adultes qui les accompagnent « afin qu'ils ne ratent aucune marche »\*. Ce besoin est d'autant plus criant que la concurrence pour décrocher une place d'apprentissage se serait accrue.

Naturellement, les décrochages sont liés à de multiples facteurs. Tous les sondés s'accordent toutefois sur un commun : les enfants ont besoin des adultes pour éviter de trébucher. Sur le plan des familles, des parents se diraient pourtant démunis en matière éducative et sembleraient manquer d'emprise sur leurs enfants. Certains d'entre eux vivent en disharmonie et leur vie quotidienne est source de désappointements et inquiétudes. Il n'est pas rare que ces parents encombrent leurs enfants de problèmes ne les concernant pas directement : la mésentente ou un divorce, la précarité économique, la difficulté à obtenir un logement convenable et abordable illustrent les facteurs dé-sécurisants. L'origine étrangère de familles accentuerait parfois ces problématiques, la barrière linguistique s'érigeant en problème en soi. Des enfants seraient investis de la responsabilité de soutenir leurs parents à appréhender des questions institutionnelles et sociales. Les jeunes pris dans ces tourbillons familiaux pourraient dès lors être distraits de leurs propres objectifs. Privés d'un

modèle adulte, sans repères et sans appui, ils se sentiraient de surcroît éventuellement effrayés quant à leur propre avenir. A l'heure actuelle, aucun appui scolaire de jeunes n'est déployé en ville de Thônex. Seul existe un partenariat entre la Ville et la Fondation officielle de la jeunesse proposant un appui éducatif aux familles qui en font la demande.

### SOUTIEN À LA FORMATION QUALIFIANTE ET ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

A l'heure actuelle, la ville de Thônex subventionne un dispositif intercommunal appelé Trois Chêne Emploi accompagnant les adultes à trouver un emploi. Son offre ne répondrait pas complètement aux besoins d'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes : des activités clés dans le domaine manqueraient. Le processus de prise en charge ne serait guère adapté aux jeunes les plus vulnérables ne parvenant pas à s'y conformer. L'Hospice général, par l'action de Point Jeunes, représente un partenaire d'importance. A ce jour, ses locaux sont néanmoins à Rive en Ville de Genève, ce qui représente un frein pour certains. Depuis bientôt une année, le service de cohésion sociale a construit un réseau local d'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes. Les acteurs institutionnels s'y accordent et se coordonnent au sujet de leurs accompagnements individuels<sup>14</sup>. Les travailleurs sociaux hors murs de Thônex, enfin, ont également développé un atelier renseignant les jeunes adultes désireux de devenir autoentrepreneurs. La Cité des métiers n'est par contre pas physiquement présente sur le territoire alors qu'elle joue un rôle premier. Elle soutient en effet les jeunes à identifier leurs talents, la formation adaptée à leurs envies et à décrocher une place d'apprentissage à travers les recrutements en direct.

#### PROPOSITIONS D' ACTIONS DES ENQUÊTÉS

- Ouvrir un lieu d'étude équipé de matériel informatique
- Organiser des Cafés communautaires thématiques destinés aux parents, afin notamment de les familiariser avec l'école et les institutions, d'échanger aussi sur des questions éducatives et sociétales
- Créer un réseau collaboratif réunissant l'école, les familles, un travailleur social communal, centrant les démarches sur les besoins des enfants soutenus
- Intensifier le partenariat avec la Fondation officielle de la jeunesse promouvant une action préventive en milieu familial

14 Les situations discutées sont anonymisées.

\* Témoignages de professionnels

Ainsi, certes, des institutions créent des places de stage, des petits jobs rémunérés et ouvrent des missions professionnelles temporaires. Toutefois, cela serait incomplet, insuffisant, disparate, non coordonné et non harmonisé. A Thônex, en matière de soutien à la formation qualifiante, et à l'entrée dans la vie professionnelle, aucun accompagnement public ou associatif structuré et performant ne serait aujourd'hui délivré. Manquant d'objectifs, de processus ordonnés et de cohérence d'interventions, le soutien socioprofessionnel aux jeunes serait lacunaire et déficient. De plus, l'image d'incohérence institutionnelle véhiculée serait dommageable aux jeunes en besoin de pères.

Offrir un tel soutien public passerait par clarifier les processus favorables à l'inclusion économique : identifier les activités pertinentes, les compétences d'accompagnement requises, les responsabilités et les coordinations, enfin les critères d'une judicieuse allocation des ressources. Le point d'attention serait de tenir compte des particularismes liés à l'accompagnement de jeunes à vulnérabilité. L'ensemble des jeunes est concerné par ce type de prestations et cela est primordial qu'aucun d'entre eux ne passe entre les mailles du filet public.

#### PROPOSITIONS D'ACTIONS DES ENQUÊTÉS

- Démultiplier les occasions d'expériences socioprofessionnelles afin que les jeunes vivent des expériences positives et développent leur réseau
- Créer des emplois sociaux de proximité
- Renforcer les chantiers éducatifs permettant d'acquérir des compétences métier
- Se rapprocher de la Cité des métiers ; offrir davantage de recrutements en direct
- Se rapprocher des Etablissements publics d'intégration
- Se doter d'un dispositif de soutien à la prise de formation et à l'emploi des jeunes

#### MAJORITÉ LÉGALE ET RELATIONS AUX INSTITUTIONS

Le passage à la majorité légale représente une transition délicate de la trajectoire d'un jeune. Du jour au lendemain, les majeurs disposent de nouveaux droits et sont investis d'obligations légales et de responsabilités. Non accompagné, ce passage est périlleux pour une partie de la jeunesse ignorant de quelle manière appréhender les institutions et effectuer les actes administratifs par lesquels se matérialise la relation. Le constat est fait qu'aucune institution ne formerait les jeunes en la matière. Concrètement, cela concerne principalement l'endettement, le bail à loyer, la déclaration fiscale, l'assurance maladie et les demandes de remboursement de frais maladie. A noter que plus les jeunes évolueraient en âge, moins les intervenants publics leur destineraient leurs actions et plus il serait difficile aux premiers de se créer un réseau. A 25 ans, cela serait clairement compliqué à Thônex.

Afin de répondre aux besoins d'une partie de la jeunesse locale, il apparaît important pour les sondés d'offrir

un soutien aux jeunes du territoire en matière de gestion des actes institutionnels et de renforcer le soutien social. Des offres existent, certes. Elles demandent toutefois à être évaluées et articulées entre elles.

A l'heure actuelle, en matière de désendettement, la ville de Thônex est partenaire de la Fondation genevoise pour le désendettement qui tient une permanence périodique dans la commune. En matière d'action sociale, les jeunes majeurs peuvent se tourner vers le Centre d'action sociale de l'Hospice général. Dans le respect des principes de subsidiarité, le service de cohésion sociale soutient également les jeunes majeurs faisant appel à ses services. De plus, chaque hiver/printemps, il ouvre une permanence fiscale. De manière plus récente, la Ville de Thônex et l'entité de travail social hors murs de Thônex sont devenues partenaires de l'association *Autonomia* précisément pour soutenir les jeunes vis-à-vis de problématiques sociales et de leurs actes administratifs. Celle-ci a mis sur pied un dispositif appelé *KONETOA - boost ton admin.*

## PARTICIPATION À LA VIE CIVIQUE

La participation permet aux jeunes d'acquérir la capacité de former et d'exprimer leurs opinions et ainsi d'influencer leurs conditions de vie. Qu'ils participent serait important en termes de reconnaissance de leur appartenance à la collectivité.

### PARTICIPATION AUX DÉCISIONS POLITIQUES

Aujourd'hui aucun espace dédié de participation politique n'existe. Les jeunes peuvent toutefois s'exprimer via le tout jeune Conseil des habitants dont l'Assemblée constitutive s'est tenue le 12 juin 2024. D'éventuels dispositifs futurs seraient à penser en incluant les jeunes aux réflexions.

### PRATIQUE SPORTIVE

L'encouragement à la pratique sportive vise à promouvoir le sport auprès de la population. Il regroupe le sport pour tous, le sport associatif et d'élite proposé par des associations locales. L'offre sportive locale semblerait satisfaisante et couvrirait les besoins des jeunes. Tous les interviewés s'en disent satisfaits et expriment que celle-ci devrait être maintenue.

### VIE CULTURELLE

En matière d'offre culturelle, les avis concordent pour estimer que l'offre culturelle locale, bien que de qualité, ne correspondrait pas aux attentes des jeunes. Les styles musicaux appréciés ne seraient guère diffusés à Thônex. Par ailleurs, le prix des spectacles semblerait prohibitif pour une partie d'entre eux. Les jeunes sondés regrettent l'absence de cinéma.

### PROPOSITIONS D'ACTIONS DES ENQUÊTÉS

- Identifier et faire vivre des leviers d'implication des jeunes dans la vie associative et renforcer ainsi les associations
- Programmer des propositions culturelles attractives pour les jeunes à des tarifs abordables

## LES COLLABORATIONS INTERINSTITUTIONNELLES

A l'heure actuelle, les liens entre professionnels se créent au gré des opportunités contextuelles ; les acteurs semblent plutôt agir globalement chacun de leur côté. Les collaborations professionnelles seraient parfois péjorées ou empêchées par des tensions historiques semblant exister entre la Maison des quartiers et les travailleurs sociaux hors murs, même si une détente semble se ressentir. Le service de la cohésion sociale solliciterait les intervenants concernés selon ses besoins et la relation collaborative serait à sens unique. Enfin, les établissements scolaires travailleraient quant à eux de manière hermétique vis-à-vis de l'extérieur. Un réel désir de collaboration s'exprime toutefois : les collaborations au cas par cas vécues sont qualifiées de plaisantes et faciles à vivre.

Le service de cohésion sociale aurait récemment initié un travail de fond visant la création de réseaux et le travail collaboratif. Ce travail demande à être finalisé. Les premières démarches auraient d'ailleurs porté des fruits : par exemple, les établissements scolaires, à l'image du Cycle d'Orientation, Collège du Foron, se seraient quelque peu ouverts.

*« Les collaborations dépendent d'un esprit d'ouverture et de l'appétence de chacun à connaître ses collègues et ses compétences. Il s'agirait que tous développent le réflexe de réfléchir ensemble ».\**

Aujourd'hui, il manque ainsi une vision interinstitutionnelle partagée et cohérente de la manière d'accompagner

les jeunes, particulièrement les jeunes à vulnérabilité dont les suivis sont plus complexes. Ce manque demande à être rapidement comblé : les professionnels doivent connaître leurs partenaires potentiels et être capables d'agir efficacement en réponse à des besoins individuels de jeunes.

### PROPOSITIONS D'ACTIONS DES ENQUÊTÉS

- Se connaître, s'apprécier, construire la confiance
- Se doter d'un lexique commun et d'une vision commune
- Clarifier les rôles et les responsabilités
- Partager les responsabilités afin qu'il soit possible d'agir collectivement dans le respect des limites de mission de chaque entité impliquée
- Augmenter le temps de travail afin de disposer de temps pour collaborer
- Harmoniser les postures professionnelles et les accompagnements individuels
- Harmoniser les dispositifs similaires

\* Témoignages d'un professionnel



## RECOMMANDATIONS

LA RICHESSE ET LA CONVERGENCE DES ENSEIGNEMENTS COMPILÉS DANS CET ÉTAT DES LIEUX EN FONT UNE RÉELLE SOURCE D'INFORMATION ORIENTANT VALABLEMENT LES CHOIX POLITIQUES À MENER À MOYEN TERME. NOUS COMPLÉTONS LES ÉLÉMENTS DOCUMENTÉS À CE POINT PAR LA MISE EN EXERGUE DES PRINCIPAUX LEVIERS STRATÉGIQUES DE L'ACTION QUE NOUS AVONS IDENTIFIÉS.



### RENFORCER L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE POUR DÉVELOPPER LES CAPACITÉS ÉMOTIONNELLES ET SOCIALES DES JEUNES

L'essence de l'action socioculturelle est de faire croître les compétences relationnelles et sociales des jeunes et donc d'amplifier leurs capacités à se relier. L'animation socioculturelle permet aux jeunes d'élargir leurs compétences humaines et aptitudes sociales. Dans ce sens, elle favorise leur intégration à la vie sociale et leur sentiment de responsabilité.

De l'avis général, la ville de Thônex est sous dotée en matière d'animation socioculturelle et de travail social hors murs. De nouvelles activités devraient compléter celles de la Maison des quartiers et des TSHM de Thônex. Créer de nouveaux dispositifs d'accueil

libre, varier l'offre, proposer davantage de sorties et de camps aux 12 à 18 ans semblerait s'imposer. Les deux points d'attention concerneraient les jeunes de plus de 18 ans qu'aucun lieu socioculturel n'accueillerait et les filles qui seraient soit invisibles soit passives dans les activités actuellement organisées. L'amplitude horaire des lieux de travail social serait aujourd'hui insuffisante puisque les travailleurs sociaux sont absents les week-ends et après 22 heures. Cette présence de professionnels leur permettrait pourtant de prévenir des comportements à risque et d'aider les jeunes à mûrir en leur rappelant le cadre sociétal dans lequel ils évoluent.



### INTRODUIRE L'ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE POUR FAVORISER LIENS ET SOLIDARITÉS

L'offre de contextes d'actions collectives et communautaires serait favorable à la création de liens, à l'interconnaissance et aux réflexions et propositions concrètes propices au bon vivre ensemble. A travers les rencontres, sous de multiples formes, la méfiance laisserait la place au plaisir. Les liens remplaceraient petit à petit les fractures. Les habitants seraient à impliquer dans l'organisation de ces moments. Ainsi, ils se rencontreraient et apprendraient à s'apprécier. Ce type d'action publique renforcerait certainement de plus le sentiment de solidarité entre les personnes ainsi que de responsabilité des adultes vis-à-vis des plus jeunes. La puissance publique a un rôle majeur à jouer sur ces questions et peut les traiter en investissant l'action sociale communautaire.



### INVESTIR LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ POUR AUGMENTER LE POUVOIR D'AGIR DES FAMILLES ET SOUTENIR LA CROISSANCE ET LA SCOLARITÉ DES JEUNES

Afin de placer les parents davantage en capacité de soutenir leurs enfants, faire croître leur pouvoir d'agir semble un mode d'intervention public à privilégier. L'intervention de professionnels aux côtés de parents pour renforcer leurs capacités éducatives et leurs impacts sur leurs conditions de vie renforcerait les relations intrafamiliales et soutiendrait en conséquence les capacités des enfants<sup>15</sup>. Un point d'attention particulier serait celui des familles n'étant pas connues des services sociaux ou des associations. Il en va de même pour les jeunes « invisibles » car absents de l'espace public et n'étant pas en lien avec des travailleurs sociaux.

<sup>15</sup> Le soutien à la parentalité regroupe des mesures socio-éducatives d'accompagnement de parents aux prises passagères ou durables avec des difficultés dans leur rapport à leurs enfants, adolescents, jeunes adultes. Celui-ci serait de nature financière afin de prévenir une précarité inadmissible des jeunes et ou à caractère éducatif individuel et collectif afin qu'eux-mêmes incarnent la figure adulte de confiance indispensable à la croissance de leurs enfants. Le soutien à la parentalité peut également prendre la forme de l'action sociale communautaire.



### SE DOTER DE DISPOSITIFS INTERMÉDIAIRES D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SCOLARITÉ, D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS UNE VIE D'ADULTE AUTONOME

Afin d'allouer convenablement les ressources, d'organiser valablement une activité et de traiter équitablement les bénéficiaires d'une prestation, les institutions interviennent par processus normalisés. Or, les jeunes parmi les plus fragiles ne parviennent pas à respecter l'ensemble des attentes et à réaliser les actes administratifs requis. Aussi, passent-ils entre les mailles du filet et se privent-ils de l'action des pouvoirs publics. Pour ceux-là, des structures intermédiaires d'accompagnement souples centrées sur les jeunes et leurs niveaux des ressources individuelles, sont recommandées.

Dans les structures intermédiaires, les expériences des jeunes seraient globalement positives et jalonnées de petits succès nourriciers de l'estime de soi. Les structures ordinaires et intermédiaires seraient à articuler : synergiques, à la fois souples et exigeants, ils stimuleraient les apprentissages des jeunes et les accompagneraient vers une plus grande maturité. En les combinant, les pouvoirs publics assureraient le maintien des jeunes vulnérables en lien avec les institutions et favoriseraient leur intégration sociale, prévenant ce faisant leur marginalisation, à terme, et tout risque de désaffiliation une fois devenus adultes.



### COMMUNIQUER SUR LA JEUNESSE POUR LA VALORISER

L'image et la réputation des jeunes semblerait fortement dégradée à Thônex. Aussi prendre appui sur des médias de communication serait un levier performant pour accélérer l'évolution positive de cette image. La ville de Thônex dispose de multiples supports de communication que sont les réseaux sociaux, le site internet, le journal communal, des brochures thématiques. Il serait judicieux qu'elle communique régulièrement au sujet des jeunes et de thématiques qui les concernent puisque les habitants « *croient ce qu'ils lisent* »\*. Notamment des pages dédiées à la jeunesse pourraient, par exemple, enrichir les contenus diffusés via le site internet communal. Une brochure inventoriant les ressources dédiées à la jeunesse et aux familles faciliterait également qu'ils recourent aux prestations publiques tout en véhiculant des messages valorisants et rassembleurs.



### TRAVAILLER PAR PROJETS INTERSERVICES POUR APPRÉHENDER LES ENJEUX INHÉRENTS AUX ESPACES ACCESSIBLES AU PUBLIC, AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET AUX DYNAMIQUES DE QUARTIER

La gestion de l'espace urbain et la manière de concevoir des espaces accessibles au public peut favoriser la présence d'individus et les rencontres. Afin de faciliter que les habitants prolongent leur habitat sur des espaces publics, socialisent et provoquent une régulation naturelle des rapports sociaux, créer des aménagements accessibles et hospitaliers représente un vecteur clé. Cela implique d'une part que les pouvoirs publics conçoivent des espaces invitant à s'y poser ; d'autres part qu'ils prévoient des espaces « *libres* » capacitaires et équipés pour accueillir des événements et des fêtes sur des centralités de ville et dans les quartiers. La gestion de l'espace urbain signifie aussi d'identifier les conditions favorables aux dynamiques positives de quartier, ce qui est complexe et concerne une diversité de regards et d'expertises.

Pour traiter ces questions, il semblerait pertinent d'impliquer, dans une même démarche, les membres du personnel communal détenteurs de chacune des expertises métier et technique essentielles à produire l'analyse, les propositions et les interventions les meilleures.



### DÉVELOPPER LES RÉSEAUX ET LES COLLABORATIONS INTERINSTITUTIONNELLES ET INTERSERVICES COMMUNAUX POUR GARANTIR UNE ACTION EFFICACE ET UN USAGE RAISONNÉ DES RESSOURCES

La gouvernance multiniveau de la politique jeunesse découpe le travail des acteurs institutionnels entre l'échelon cantonal et communal, ainsi que le secteur associatif. Le public cible étant le même, l'efficacité et l'efficience des interventions requièrent d'organiser le « travailler ensemble collaboratif » sans quoi les besoins ne seront ni identifiés ni couverts. Collaborer, voire coopérer n'est pas aisé et demande que les partenariats remplacent les rivalités. Pour cela, les spécificités et les complémentarités doivent être mises en lumière, les coordinations définies et suivies, le sens des actions transmis et rappelé sans relâche au gré des générations successives de jeunes et de travailleurs. La ville de Thônex, responsable de la cohésion sociale de son territoire est seule détentrice de la vision globale de ses réalités, doublée de la vision spécifique propre à chaque institution et service communal. Elle semble ainsi devoir être la garante de la création et du maintien des dispositifs et des réseaux collaboratifs. La mise sur pied et le suivi de tels processus collaboratifs implique de faire évoluer l'organisation du travail entre les institutions et au sein même de l'administration municipale.

\* Témoignage d'une habitante

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PISTES D'ÉVOLUTION ÉMANANT DES ENQUÊTÉS



## COLLABORATIONS INTERINSTITUTIONNELLES ET COMMUNALES INTERSERVICES

### EFFICACITÉ

### BONNE ALLOCATION DES RESSOURCES

- ★ INTERCONNAISSANCE
- ★ CONFIANCE
- ★ LEXIQUE COMMUN
- ★ VISION COMMUNE
- ★ PRATIQUES HARMONISÉES
- ★ TEMPS DE TRAVAIL
- ★ RÉSEAUX
- ★ NOUVEAUX PARTENAIRES



## VALORISATION, IMAGE, RÉPUTATION DES JEUNES

### VÉHICULER UNE BONNE IMAGE DES JEUNES ET DE LEURS TALENTS

## GUIDE ICÔNES

ENJEUX

PROPOSITIONS



## PROTECTION DE LA SANTÉ

### PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS À RISQUE

- ★ ATELIERS
- ★ SPORT

### FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET LA PRISE EN CHARGE

- ★ DISPOSITIF LOCAL DE SANTÉ
- ★ RÉSEAU DE THÉRAPEUTES



## INCLUSION ÉCONOMIQUE

### ACCOMPAGNER LES JEUNES À RÉUSSIR LEUR SCOLARITÉ

- ★ LIEU D'ÉTUDE
- ★ CAFÉS COMMUNAUTAIRES
- ★ RÉSEAU ÉCOLE, FAMILLES,  
COMMUNE
- ★ SOUTIEN SOCIO-  
ÉDUCATIF AUX FAMILLES

### ACCOMPAGNER LES JEUNES À TROUVER UN EMPLOI

- ★ DISPOSITIF D'INSERTION  
SOCIO-PROFESSIONNELLE
- ★ ÉLARGIR RÉSEAU DE PARTENAIRES
- ★ MULTIPLIER LES EXPÉRIENCES  
DE TRAVAIL DES JEUNES

### ACCOMPAGNER LES JEUNES À APPREHENDER LES INSTITUTIONS

- ★ DISPOSITIF DE SOUTIEN DANS  
LA RELATION AUX INSTITUTIONS
- ★ BROCHURE DES RESSOURCES  
DU TERRITOIRE



## INTÉGRATION SOCIALE

### RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE ET LES SOLIDARITÉS

- ★ VALORISER DIVERSITÉ CULTURELLE
- ★ RENFORCER ASSOCIATIONS
- ★ FÊTES RITUELLES
- ★ ACTIVITÉS PROPICES  
AUX RENCONTRES
- ★ AMÉNAGER ESPACES  
PUBLICS ACCESSIBLES
- ★ SOUTENIR LES HABITANTS  
A « FAIRE ENSEMBLE »

### SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DES QUARTIERS

- ★ ATTIRER DES COMMERCES  
DE LOISIRS ET DE DÉTENTE  
APPRÉCIÉS DES JEUNES
- ★ CRÉER DES FACILITÉS  
FINANCIÈRES POUR LES JEUNES

### SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS RELATIONNELLES ET SOCIALES DES JEUNES

- ★ AMPLIFIER L'OFFRE D'ANIMATION  
SOCIOCULTURELLE ET LE  
TRAVAIL SOCIAL HORS MURS



## PARTICIPATION CIVIQUE

### FAVORISER UNE OFFRE MUSICALE ATTRACTIVE

- ★ PROGRAMMATION MUSICALE  
ATTRACTIVE POUR LES JEUNES

### FAVORISER L'EXPRESSION ET LA COLLECTE DE LA PAROLE DE JEUNES

# OBJECTIFS POLITIQUES DES ANNÉES 2025 – 2029

BRUNO DA SILVA,  
MAIRE DE LA VILLE DE THÔNEX

## LES ORIENTATIONS POLITIQUES EN MATIÈRE DE JEUNESSE

**A. PRÉVENIR LES CONSOMMATIONS  
ET LES COMPORTEMENTS À RISQUE  
POUR LA SANTÉ DES JEUNES**

**B. FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS  
ET LA PRISE EN CHARGE  
SANITAIRE DES JEUNES**

**C. RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE  
ET LES SOLIDARITÉS  
ENTRE HABITANTS**

**D. SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ  
SOCIOÉCONOMIQUE  
DES QUARTIERS**

**E. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT  
DES CAPACITÉS COGNITIVES,  
RELATIONNELLES ET  
SOCIALES DES JEUNES**

**F. ACCOMPAGNER LES JEUNES À  
RÉUSSIR LEUR SCOLARITÉ ET  
RENFORCER LE REPÉRAGE DE  
JEUNES À RISQUE DE DÉCROCHAGE**

**G. ACCOMPAGNER LES JEUNES À  
ACCÉDER AUX DROITS SOCIAUX,  
À SE QUALIFIER, À TROUVER  
DURABLEMENT UN EMPLOI**

**H. FAVORISER UNE OFFRE MUSICALE  
ATTRACTIVE ET ACCESSIBLE**

**I. PERMETTRE L'EXPRESSION ET  
L'IMPACT DE LA PAROLE DES JEUNES**

## **A. PRÉVENIR LES CONSOMMATIONS ET LES COMPORTEMENTS À RISQUE POUR LA SANTÉ**

### **Objectif 1**

La consommation de stupéfiants et les comportements à risque des individus de 12 à 25 ans sont atténués par des mesures de prévention les rendant conscients des risques qu'ils encourent. Toute consommation remarquable sur l'espace public sera régulée de manière à préserver la sécurité et la salubrité publiques. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend que le nombre de jeunes adoptant des comportements à risque pour leur santé se réduise et que le sentiment de sécurité prévale sur l'espace public sauvegardant la bonne image de la Ville.

## **B. FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES JEUNES**

### **Objectif 2**

Tout jeune désireux de parler de sa santé et d'être rapidement entendu et orienté vers le thérapeute ou le centre sanitaire compétent pour le suivre, aura connaissance du dispositif intermédiaire local à sa disposition. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend développer une politique de prévention de la santé devant accompagner un nombre croissant de jeunes à prendre soin de leur santé.

## **C. RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE ET LES SOLIDARITÉS ENTRE HABITANTS**

### **Objectif 3**

Par un quotidien partagé, à l'initiative d'habitants, ceux-ci renforcent leurs liens. La commune les soutient, dans leur diversité, à organiser des activités et des fêtes au pied des immeubles, dans les quartiers, dans les lieux de centralité de la Ville. Elle se montre particulièrement attentive à impliquer les nouveaux habitants et les jeunes afin qu'ils trouvent leur place. En naîtront des solidarités, un sentiment accru d'appartenance à la communauté et de sécurité. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend renforcer la vie de quartier par des rencontres initiées tour à tour par les habitants et la Commune.

## **D. SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DES QUARTIERS**

### **Objectif 4**

Les quartiers urbains de Thônex présentent une attractivité socioéconomique par la présence de commerces, d'une offre de loisirs et d'espaces de rencontres entre habitants, intéressant jeunes et adultes. Au long cours ou éphémères, ceux-ci sont valorisés par des espaces publics invitant les passants et les habitants à s'y poser et à y vivre des échanges cordiaux. Vitalité et bel esprit seront entretenus par un réseau de référents de quartiers volontaires.

## E. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS COGNITIVES, RELATIONNELLES ET SOCIALES DES JEUNES

### Objectif 5

Afin que les jeunes développent leurs ressources cognitives, relationnelles et sociales et élargissent le périmètre géographique dans lequel ils évoluent à l'échelle de la région, ils bénéficient d'une présence et d'un accompagnement adulte favorisant qu'ils participent à des activités collectives et à des projets, de leur initiative, sur le territoire et hors du territoire. Une attention particulière sera prêté aux filles devant être stimulées à émettre et à réaliser des propositions ainsi qu'aux périodes charnières de transition dans le cycle de vie de la jeunesse.

### Objectif 6

Afin que les jeunes développent leurs ressources cognitives, relationnelles et sociales durant le cycle de vie de la période de jeunesse, le secrétariat général de la FASe veillera à ce que :

- a. les horaires de travail ou d'ouverture de chaque lieu soient convenus avec le service de la cohésion sociale, tenant compte des besoins des jeunes et du territoire sans prêter la qualité de vie des professionnels ;
- b. les relations et les coordinations entre ACT, les TSHM et la Maison des quartiers favorisent le passage aisé, d'un lieu à l'autre, des jeunes qui le désirent, au gré de leur croissance ;
- c. les lieux assurent l'ouverture de l'un d'entre eux lors des périodes de vacances scolaires, particulièrement en été.

## F. ACCOMPAGNER LES JEUNES À RÉUSSIR LEUR SCOLARITÉ ET RENFORCER LE REPÉRAGE DES JEUNES À RISQUE DE DÉCROCHAGE

### Objectif 7

Afin de soutenir la croissance sans rupture d'apprentissage des préadolescents et adolescents favorisant une vie d'adulte autonome, ceux-ci bénéficient de dispositifs de soutien impliquant les familles devant prévenir les décrochages scolaires et accompagner les apprentissages. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale fait du soutien scolaire une priorité.

## G. ACCOMPAGNER LES JEUNES À ACCÉDER AUX DROITS SOCIAUX, À SE QUALIFIER, À TROUVER DURABLEMENT UN EMPLOI

### Objectif 8

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement municipal compétent, souple et adapté à leurs ressources, afin de leur faciliter de recourir à leurs droits sociaux, de se qualifier, de trouver un emploi. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend développer une politique sociale préventive. Celle-ci s'appuie sur une structure intermédiaire offrant accompagnement, orientation et expériences professionnelles ainsi qu'une entreprise sociale et un réseau de professionnels formés.

## H. FAVORISER UNE OFFRE MUSICALE ATTRACTIVE ET ACCESSIBLE

### Objectif 9

Un nombre croissant de jeunes bénéficie de l'offre culturelle municipale, particulièrement musicale, dont la programmation répond à leurs attentes à des tarifs préférentiels.

## I. PERMETTRE L'EXPRESSION ET L'IMPACT DE LA PAROLE DE JEUNES

### Objectif 10

Un nombre croissant de jeunes influencent les décisions politiques relatives à la jeunesse renforçant la démocratie, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la communauté, en participant aux dispositifs dédiés sur le territoire étant cogérés par le service de la cohésion sociale, les animateurs socioculturels et travailleurs sociaux hors murs exerçant à Thônex. Les jeunes, sont encouragés à réaliser des projets répondant à la politique de la jeunesse et sont soutenus à ce dessein par la Commune.